

Dossier type PC Maison Individuelle

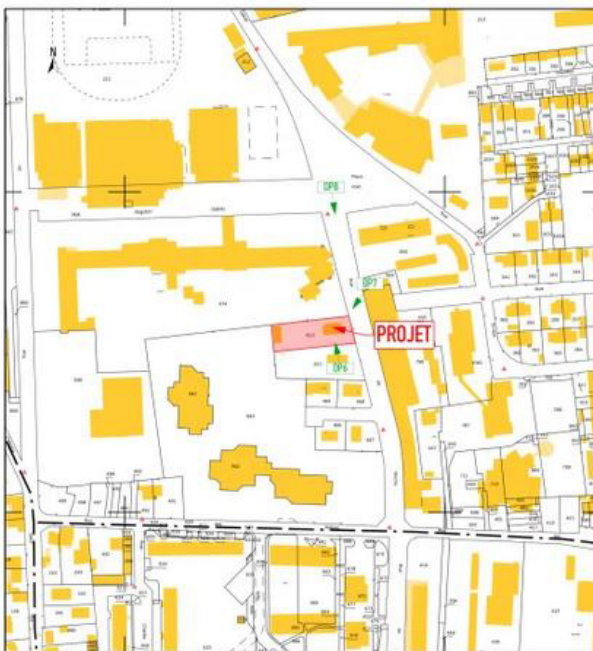
Avant tout dépôt de dossier, il est conseillé de prendre connaissance des règlements et servitudes diverses s'appliquant au terrain concerné par les travaux (PLUi, risques, Loi Littoral, ABF etc.)

PCMI1 : LE PLAN DE SITUATION

Afin d'identifier les règles d'urbanisme applicables, le [plan de situation](#) permet de situer le terrain à l'intérieur de la commune et d'identifier les règles d'urbanisme qui lui sont applicables. Echelle : 1/5000, 1/1000, 1/500.



Plan de Situation

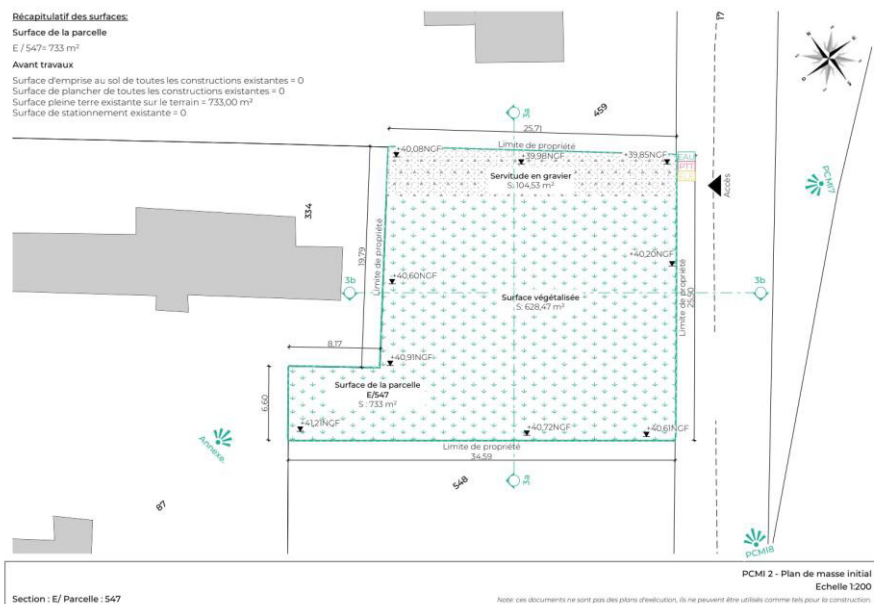


Plan Cadastral (éch. : 1:2000)

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

PCMI2 : LE PLAN DE MASSE

Le [plan de masse](#) est une vue aérienne de votre terrain. Il fait apparaître les bâtiments existants ainsi que ceux à édifier. Il doit représenter les espaces verts, les cheminements piétons, les places de stationnement et être très fidèle à la réalité. Echelle : 1/50, 1/100.



Récapitulatif des surfaces:

Surface de la parcelle

E / 547 = 733 m²

Après travaux

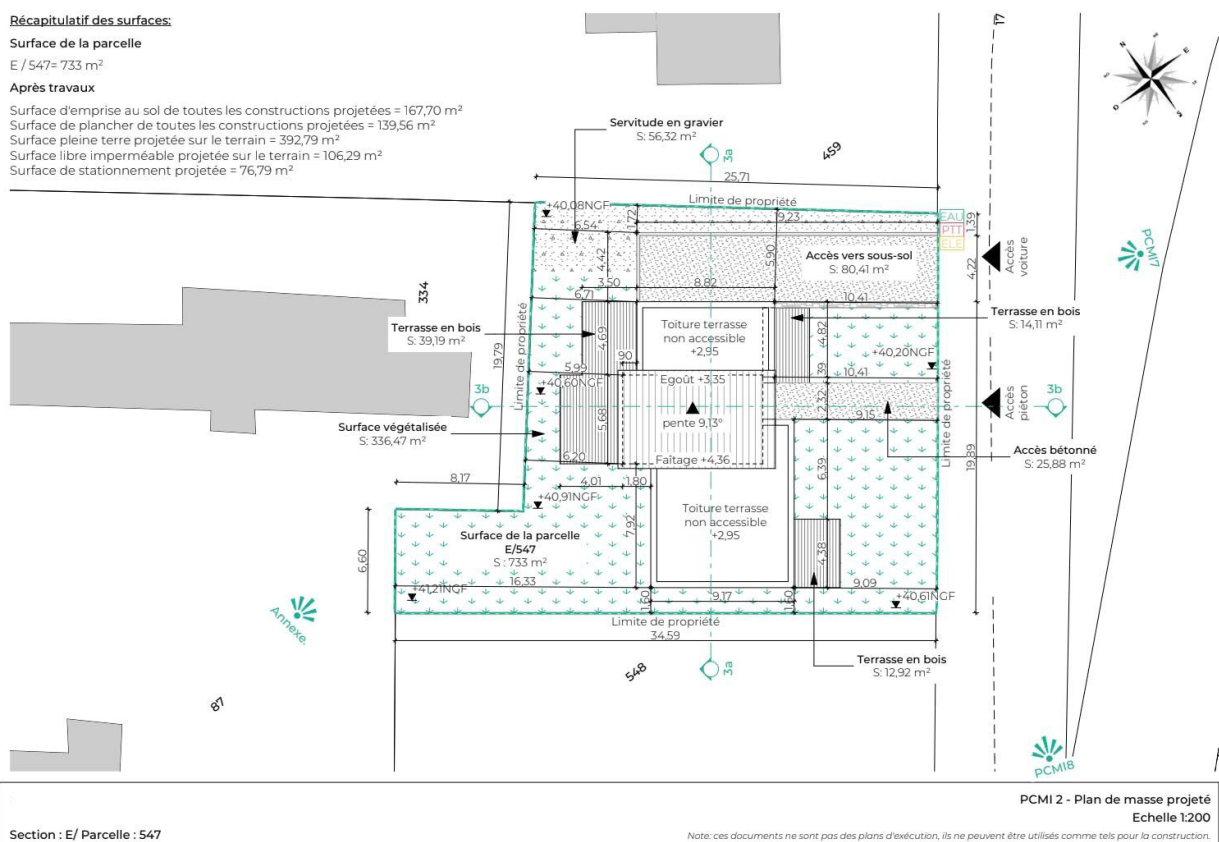
Surface d'emprise au sol de toutes les constructions projetées = 167,70 m²

Surface de plancher de toutes les constructions projetées = 139,56 m²

Surface pleine terre projetée sur le terrain = 392,79 m²

Surface libre imperméable projetée sur le terrain = 106,29 m²

Surface de stationnement projetée = 76,79 m²

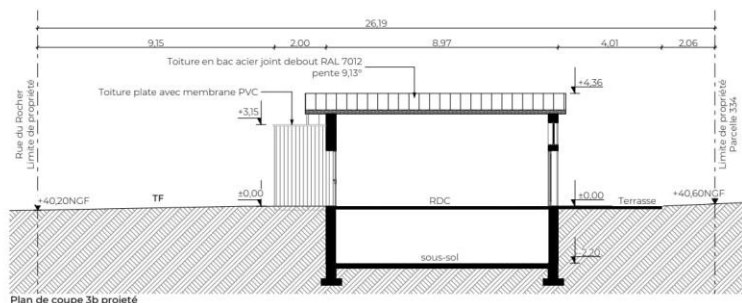
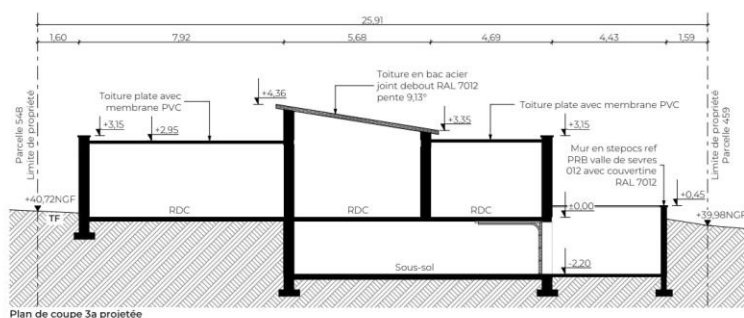


Plans de masse (initial et projeté) réalisés par Algar pour un permis de construire - maison individuelle.

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

PCMI3 : LE PLAN DE COUPE

Le [plan de coupe](#) montre le profil du terrain avant et après travaux. Il indique donc le volume extérieur des constructions et leurs implantations par rapport au profil du terrain.



Section : E/ Parcelle : 547

PCMI 3 - Plan de coupe
Echelle 1:100

Note: ces documents ne sont pas des plans d'exécution, ils ne peuvent être utilisés comme tels pour la construction.

Plan de coupe réalisé par Algar pour un permis de construire - maison individuelle.

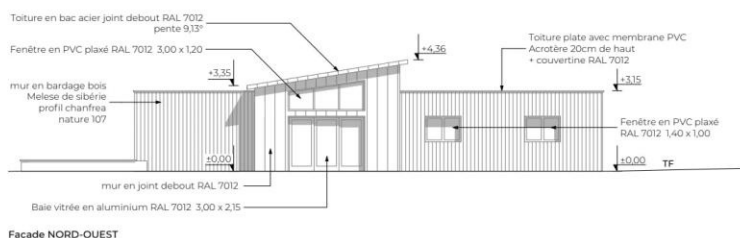
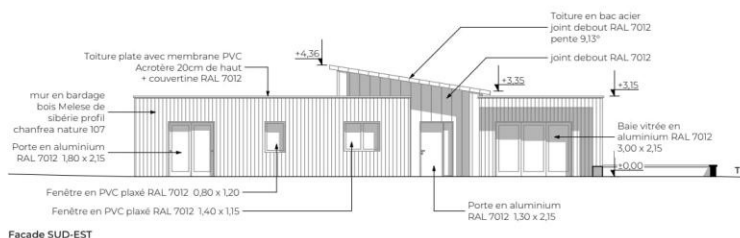
PCMI4 : LA NOTICE DESCRIPTIVE

La [notice](#) présente le projet dans sa globalité, la configuration du terrain, les matériaux et coloris prévus pour la construction. Il s'agit d'une pièce importante qui vient préciser et compléter les différents plans et documents graphiques.

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

PCMI5 : LES PLANS DE FAÇADES ET DES TOITURES

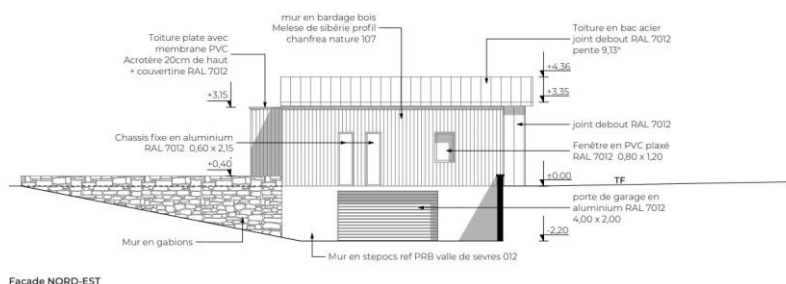
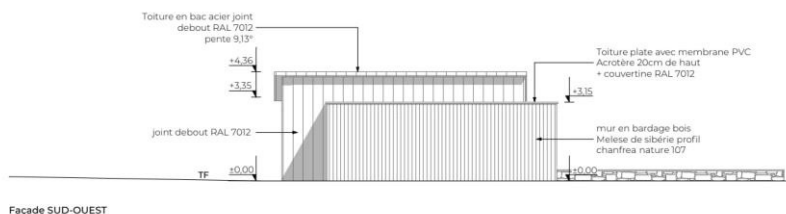
Les [plans des façades et des toitures](#) permettent d'apprécier l'aspect extérieur de la construction ainsi que ses hauteurs. Ils doivent faire apparaître tous les éléments de décor des façades : œuvre d'art, modénatures, corniches, moulures, etc.



Section : E/ Parcelle : 547

PCMI 5 - Plan des façades
Echelle 1/100

Note : ces documents ne sont pas des plans d'exécution, ils ne peuvent être utilisés comme tels pour la construction.

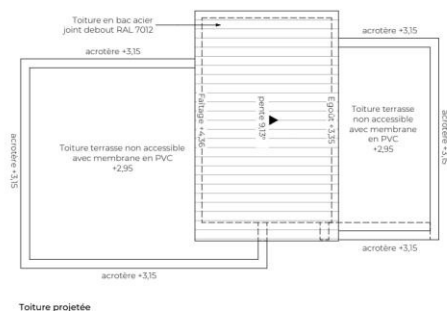


Section : E/ Parcelle : 547

PCMI 5 - Plan des façades
Echelle 1/100

Note : ces documents ne sont pas des plans d'exécution, ils ne peuvent être utilisés comme tels pour la construction.

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.



Section : E/ Parcelle : 547	PCMI 5 - Plan des toitures Echelle 1:100 Note: ces documents ne sont pas des plans d'exécution, ils ne peuvent être utilisés comme tels pour la construction.
-----------------------------	--

Plans des façades et des toitures réalisés par Algar pour un permis de construire - maison individuelle.

PCMI6 : LE DOCUMENT D'INSERTION

Le document d'insertion est une modélisation 3D du projet dans son environnement. Elle permet à l'administration d'avoir une vision précise du projet visible depuis l'espace public.



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.



Documents d'insertion réalisés par Algar pour un dossier de permis de construire.

PCMI7 et PCMI 8: LES PHOTOGRAPHIES

Ces photographies permettent à l'instructeur de mieux connaître votre terrain et son environnement, à la fois proche et lointain.



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.



Photographies fournies à Algar pour un dossier de permis de construire.

Les documents supplémentaires à fournir dans certains cas uniquement :

Le code de l'urbanisme exige la production de documents supplémentaires lorsque cela s'avère nécessaire à l'instruction de votre permis. La liste intégrale de ces pièces est annexée au formulaire cerfa du permis.

Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.